Tableau de bord

20 décisions fondamentales... **13 en cours de mise en œuvre**
7 en attente

Signalétique

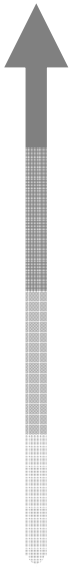

= Décision en cours de mise en œuvre, dans un esprit conforme au rapport

= Décision en cours de mise en œuvre, de manière partielle au vu du rapport

= Concertation en cours

= Décision non encore abordée/écartée

Les décisions fondamentales

Décision fondamentale 1

Se donner les moyens pour que tout élève maîtrise avant la fin de la 6ème le français, l'écriture, le calcul, le travail de groupe, l'anglais et l'informatique

Ministre de l'Education

- Le 20 février, Xavier Darcos a présenté les nouveaux programmes du primaire.
- Ceux-ci seront mis en œuvre à partir de la rentrée 2008.
- Ils prévoient :
  - un recentrage autour du français et des mathématiques
  - plus d'enseignement sportif (pour l'éveil au groupe)
  - l'apprentissage d'une langue vivante à partir du CP
  - une initiation à l'informatique à partir du CE2

Décision fondamentale 2

Constituer 10 grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche autour de 10 campus, réels et virtuels

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- Le 6 février, Valérie Pécresse annonçait le coup d'envoi d' «Opération campus».
- L'objectif est de créer 10 pôles universitaires de prestige, dotés de grands amphithéâtres, de laboratoires de recherche compétitifs et d'équipements sportifs.
- Le projet sera financé via la cession d'une partie du capital d'EDF (5 milliards), ainsi qu'à travers des PPP.
- Les universités ont jusqu'à fin avril pour remettre leur dossier. Les 1ers projets pourraient être lancés début 2009.

Décision fondamentale 3

Redonner à la France les moyens (dont ceux de la recherche) pour prendre une place de premier rang dans les secteurs d'avenir : numérique, santé, énergies renouvelables, biotechnologies, etc.

Ministres de l'Economie, de la Santé, et de l'Enseignement supérieur / Recherche

- Le poste de Secrétaire d'Etat à l'économie numérique a été créé le 18 mars. Il a été attribué à Eric Besson.
- Le 28 janvier, Nicolas Sarkozy annonçait un grande réforme de la recherche publique : Valérie Pécresse a lancé fin février les concertations et lettres de mission.
- Il est notamment prévu :
  - de structurer davantage la recherche par instituts
  - de simplifier la gestion des unités mixtes de recherche
  - de moderniser la gestion des ressources humaines

Décision fondamentale 4

Mettre en construction 10 Ecopolis, villes et quartiers d'au moins 50.000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication

Ministres du Développement durable, ainsi que du Logement et de la Ville

- Des collectivités locales ont déjà manifesté leur souhait de participer au projet. Parmi elles : Issy-les-Moulineaux, Meaux, Le Creusot, Narbonne, Lille (sur le site de l'Union), Lyon (le quartier Confluence) et Rouen.
- Le nouveau Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo, a appelé le 27 mars à l'installation d'une Ecopolis à Saint-Paul, dans le nord-ouest de la Réunion.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, un appel doit être lancé en 2008 pour trouver entre 10 et 15 agglomérations prêtes à lancer un vaste projet urbain, à la fois environnemental et énergétique.

Décision fondamentale 5

Entreprendre dès maintenant la mise en place du Très Haut Débit pour tous, que ce soit à domicile, au travail ou dans l'administration

Ministre de l'Economie

- La future loi de modernisation de l'économie inclut un plan « Très Haut Débit ».
- Ce plan prévoit notamment :
  - de favoriser le développement concurrentiel de la fibre optique
  - de mutualiser les charges de génie civil
  - de renforcer la R&D dans le domaine

Décision fondamentale 6

Mettre en place les infrastructures nécessaires (ports, aéroports, place financière) et accroître l'offre et la qualité du logement social

Ministres du Développement durable, de l'Economie, ainsi que du Logement / Ville

- Un projet de loi pour la réforme des ports autonomes a été examiné en Conseil des ministres le 23 avril.
- Christine Boutin a annoncé début mars un projet de loi de mobilisation pour le logement. Il devrait être présenté au Parlement en juillet.
- La future loi de modernisation économique prévoit des dispositions visant à renforcer la place financière de Paris.
- Une aérogare *low cost* va être ouverte à Bordeaux d'ici fin 2009.

Décision fondamentale 7

Réduire les délais de paiement à 30 jours à compter de la livraison, assurer le remboursement sous 10 de la TVA et instituer un régime fiscal simplifié pour les entreprises réalisant moins de 100.000 € de chiffre d'affaire

Ministre de l'Economie

- La future loi de modernisation de l'économie prévoit :
  - de ramener les délais à 60 jours, ou 45 jours en fin de mois, à partir de la date d'émission de la facture
  - de doubler les pénalités de retard, qui passeraient à 3 fois le taux d'intérêt légal (de 3,99% en 2008)
  - d'instaurer pour les microentreprises (CA<76.000€ dans le commerce, CA<27.000€ dans les services) un prélèvement libératoire de 13% du CA (23% pour les services) remplaçant l'ensemble des charges fiscales et sociales.

Décision fondamentale 8

Créer par redéploiement une Agence guidant dans un premier temps les TPE/PME de moins de 20 salariés dans leurs démarches administratives, en leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations

Ministre de l'Economie

- En attente.

Décision fondamentale 9

Renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales

Ministre du Travail

- Pour ses chantiers sociaux de 2008, le gouvernement fait largement intervenir les partenaires sociaux, conformément à la loi « Larcher » de 2007.
- Sur la représentativité syndicale, les partenaires sociaux ont adopté une « position commune le 10 avril, après 3 mois de négociation.
- Sur la représentativité des organisations patronales, le MEDEF a déclaré n'avoir « *aucune réticence* » à en parler mais le sujet n'est pas encore abordé.

Décision fondamentale 10

Se mobiliser pour l'emploi des jeunes et imposer aux entreprises et collectivités publiques de présenter un bilan annuel de leur diversité par âge, sexe et origine

Ministres de l'Economie, du Travail et de la Fonction publique

- Pour la première fois en France, une entreprise, Vinci, a rendu public mi-avril un audit sur l'intégration des minorités dans ses rangs (femmes, seniors, handicapés et personnes issues de l'immigration).

Décision fondamentale 11

Réduire le coût du travail en transférant une partie des cotisations sociales vers la CSG et la TVA

Ministre de l'Economie

- Une Revue Générale des Prélèvements Obligatoires (RGPO) était prévue pour avril, sous l'égide de Bercy.
- Une remise à plat de la fiscalité devait être lancée à l'occasion, « *sans toucher au niveau de prélèvements obligatoires* » selon le gouvernement.

Décision fondamentale 12

Offrir aux salariés le libre choix de leur départ à la retraite (une fois acquise la durée minimale de cotisation), supprimer les dispositifs de préretraite ainsi que les obstacles aux cumuls emploi-retraite

Ministres de l'Economie et du Travail

- Un « chantier social » sur la réforme des retraites s'est ouvert le 28 avril, mené par Xavier Bertrand.
- Le document d'orientation prévoit notamment :
  - de porter à 41 la durée de cotisation exigible pour une pension à taux plein
  - d'inciter financièrement les entreprises à employer plus de seniors

Décision fondamentale 13

Soutenir les commerçants et les fournisseurs indépendants, restaurer la liberté de prix et d'installation de tous dans la distribution, l'hôtellerie et le cinéma

Ministre de l'Economie

- La loi « Chatel », promulguée le 3 janvier, va en partie dans notre sens :
  - elle instaure le « triple net », à défaut de lever l'interdiction de revendre à perte
  - elle crée une convention unique pour décrire les accords de coopération entre fournisseurs et distributeurs
  - elle dépénalise la non communication des conditions générales de vente
- La future loi de modernisation de l'économique poursuit l'assouplissement des pratiques commerciales et des règles d'urbanisme commercial.

Décision fondamentale 14

Ouvrir les professions réglementées à la concurrence, sans nuire à la qualité des services rendus

Ministre de l'Economie

- Sur les taxis, Nicolas Sarkozy a annoncé le 7 février que la réforme se ferait bien sur la base des propositions de la profession et des nôtres.

Décision fondamentale 15

Encourager la mobilité géographique (Bourse du logement social) et internationale (politique de visas plus souple pour les étudiants, chercheurs, artistes et travailleurs étrangers)

Ministre de l'Economie

- La future loi de modernisation de l'économie doit instituer un nouveau type de carte de séjour, pour les étrangers contribuant « *de façon remarquable au développement économique de la France* ».
- Cette carte permettrait notamment les allers-retours multiples sur plusieurs années.
- Christine Boutin a annoncé début mars un projet de loi de mobilisation pour le logement, qui devrait être présenté au Parlement en juillet.

Décision fondamentale 16

Considérer la formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un « contrat d'évolution »

Ministre du Travail

- Le 17 avril, une conférence entre Bercy et les partenaires sociaux devait lancer la réforme de l'assurance-chômage prévue pour 2008.
- La fusion de l'ANPE et de l'Unedic, prévue d'ici 2009, crée un contexte favorable pour une refonte complète des prestations offertes par le service public de l'emploi.

Décision fondamentale 17

Sécuriser la rupture amiable du contrat de travail

Ministre du Travail

- Le 11 janvier, les partenaires sociaux ont conclu un accord qui depuis a été traduit en un projet de loi.
- Cet accord institue la rupture à l'amiable, avec :
  - droit aux allocations chômage
  - possibilité pour les parties d'être conseillées
  - possibilité de se rétracter sous 15 jours
  - homologation obligatoire des prud'hommes
- Les indemnités de rupture sont par contre fixées à un minimum d'1/5ème de mois par an, quand nous les proposions à 1 mois par année d'activité.
- Le texte devrait être applicable d'ici l'été.

Décision fondamentale 18

Créer des agences pour les principaux services au public et faire évaluer tout service public (écoles, universités, hôpitaux, administrations) par des organismes indépendants

Ministres de la Fonction publique, de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement supérieur

- En attente.

Décision fondamentale 19

Renforcer les régions et les inter-communalités, tout en faisant disparaître en 10 ans les départements

Premier ministre, Ministre du Budget et de la Fonction publique,, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales

- La RGPP envisage de mutualiser les moyens des services déconcentrés régionaux et départementaux.
- Le rapport Lambert de décembre 2007 préconise la fin de la clause générale de compétence des conseils généraux.

Décision fondamentale 20

Réduire les dépenses publiques, à hauteur de 1% de PIB par an à partir de 2009, soit 20 milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance par an pendant 5 ans

Premier ministre, Ministre du Budget

- A l'issue d'un séminaire gouvernemental le 31 mars, François Fillon a annoncé que le budget 2009 « *intégrerait des mesures d'économie liée à la réforme de l'Etat* ».
- Il a également déclaré vouloir bloquer en volume les dépenses publiques des 5 prochaines années.
- Le 4 avril a été annoncé par le gouvernement un train de mesures visant à économiser 6 à 7 Mds €, grâce à une rationalisation des différents ministères. 5 Mds € d'économies supplémentaires doivent cherchées d'ici l'été.